



Circulaire n°5645

du 08/03/2016

**Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles –
Demande de dispenses des modules administratif et relationnel des
formations aux fonctions de proviseur et de sous-directeur ainsi que de
coordonnateur d'un Centre d'éducation et de formation en alternance.**

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Secondaire	<p>- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Aux Directeurs des Centres de dépaysement et de plein air ;</p> <p>- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Aux Administrateurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Pour information :</p> <p>- Aux Chefs des établissements d'enseignement de Promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p>
Type de circulaire	
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input checked="" type="checkbox"/> A partir du <input type="checkbox"/> Du au	
Documents à renvoyer	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Date limite <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Dispenses, formations, brevets, directeurs, proviseurs, sous-directeurs, coordonnateurs CEFA	

Signataire

Ministre / Jacques LEFEBVRE, Directeur général
Administration : Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Ilham CHOUGRANI	02/413.33.72	ilham.chougrani@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Nicolas LIJNEN	02/413.31.84	nicolas.lijnen@cfwb.be

Objet : Demande de dispenses des modules administratif et relationnel des formations aux fonctions de proviseur et de sous-directeur ainsi que de coordonnateur d'un Centre d'éducation et de formation en alternance.

Comme suite à un avis émis par la Commission permanente de la promotion et de la sélection, j'ai l'honneur de vous informer de ce que le Cabinet de Mme la Ministre de l'Education a pris la décision d'octroyer une dispense du module administratif des formations aux fonctions de proviseur, sous-directeur et coordonnateur d'un centre d'éducation et de formation en alternance aux candidats qui :

- sont détenteurs des 5 attestations de réussite du brevet de chef d'établissement ;
- en ont fait la demande auprès de la Commission permanente de la promotion et de la sélection.

J'invite donc tous les membres du personnel titulaires du brevet de chef d'établissement qui souhaitent obtenir une dispense du module administratif des formations aux fonctions de proviseur, sous-directeur ou de coordonnateur d'un centre d'éducation et de formation en alternance, **et qui n'en ont pas encore fait la demande**, à solliciter, s'ils le désirent, cette dispense au moyen du formulaire repris en annexe de la présente circulaire, accompagné des 5 attestations de réussite qu'ils ont obtenues dans le cadre des formations à la fonction de chef d'établissement.

Ce formulaire doit être envoyé à l'adresse suivante pour le **18 mars** au plus tard (cachet de la poste faisant foi) :

**Direction générale des Personnel de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie Bruxelles
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles
BE 3^E 325**

Je rappelle également que sont aussi dispensés du module relationnel des formations aux fonctions précitées, les membres du personnel ayant obtenu une attestation de réussite au module relationnel d'une formation à une autre fonction de promotion ou de sélection.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme CHOUGRANI Ilham (02/413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be) ou de M. LIJNEN Nicolas (02/413.31.84, nicolas.lijnen@cfwb.be).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres du personnel susceptibles d'être intéressés par les formations précitées.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général

Demande de dispense aux modules de formation des proviseurs et sous-directeurs

Demande de dispense en application de l'article 23 du décret du 4 janvier 1999 relatif
aux fonctions de promotion et de sélection

Demande de dispense

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Matricule :

Domicilié.....sollicite la
dispense du suivi et de l'épreuve du module administratif / relationnel de la formation aux
fonctions de proviseur et de sous-directeur.

Date :

Signature

Demande de dispense aux modules de formation des coordonnateurs d'un Centre d'éducation et de formation en alternance

Demande de dispense en application de l'article 23 du décret du 4 janvier 1999 relatif
aux fonctions de promotion et de sélection

Demande de dispense

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Matricule :

Domicilié.....sollicite la
dispense du suivi et de l'épreuve du module administratif / relationnel de la formation à la
fonction de directeur.

Je joins en annexe tout document de nature à fonder ma demande de dispense.

Date :

Signature